

La politique de financement des TPME marocaines : source de résilience pendant la crise COVID 19

Moroccan SME financing policy: A source of resilience during the crisis COVID 19

Leila BELLITIR, (Doctorante en sciences de gestion)

*Laboratoire Economie des Territoires et Stratégies des acteurs
 Université Moulay Ismail de Meknès, Maroc*

Abdelali LAHRECH, (Professeur d'enseignement supérieur)

*Laboratoire Economie des Territoires et Stratégies des acteurs
 Université Moulay Ismail de Meknès, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences juridique, économique et sociale Toulal, Meknès Université Moulay Ismail Maroc (Meknès) 50000
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	BELLITIR, L., & LAHRECH, A. (2024). La politique de financement des TPME marocaines : source de résilience pendant la crise COVID 19. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 5(6), 526-537. https://doi.org/10.5281/zenodo.12213649
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: March 15, 2024

Accepted : June 20, 2024

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 5, Issue 6 (2024)

La politique de financement des TPME marocaines : source de résilience pendant la crise COVID 19

Résumé :

Les très petites et moyennes entreprises (TPME) jouent un rôle crucial dans l'économie en créant des emplois et en favorisant l'innovation. Cependant, leur structure compacte et leurs ressources financières limitées les exposent aux fluctuations du marché, notamment lors de crises telles que les pandémies. Il est donc essentiel de gérer ces crises afin de renforcer la résilience des TPME pendant les périodes difficiles. Au Maroc, le paysage économique est largement dominé par les TPME, cependant un nombre croissant d'entre elles ont fait faillite ces dernières années, ce qui souligne l'importance de comprendre et de renforcer les facteurs spécifiques de résilience pour les PME marocaines en période de crise. L'objectif de cet article consiste à explorer la littérature existante sur les liens entre la politique de financement et la capacité des TPME marocaine à surmonter la crise COVID 19 et faire preuve de résilience. À travers une revue de littérature systématique ainsi que l'analyse d'un ensemble de rapports publiés par des instances officielles, nous allons chercher à examiner la situation financière des TPME au cours des dernières années, marquées par plusieurs crises, tout en mettant en lumière les mécanismes mis en place par l'État pour renforcer leur résilience et améliorer la gestion des crises. Cet article met l'accent sur l'importance critique des ressources financières dans le processus de renforcement de la résilience des TPME marocaines pendant les crises, mettant en évidence la nécessité d'une politique de financement appropriée pour soutenir ces entreprises et assurer leur survie dans un environnement économique instable.

Mots clés : TPME, résilience, crise, politique de financement

Classification JEL : M11

Type d'article : Recherche théorique

Abstract :

Very small and medium-sized enterprises (VSEs) play a crucial role in the economy, creating jobs and fostering innovation. However, their compact structure and limited financial resources expose them to market fluctuations, particularly during crises such as pandemics. It is therefore essential to manage these crises in order to strengthen the resilience of SMEs during difficult periods. In Morocco, the economic landscape is largely dominated by SMEs, yet an increasing number of them have gone bankrupt in recent years, underlining the importance of understanding and strengthening the specific resilience factors for Moroccan SMEs in times of crisis. The aim of this article is to explore the existing literature, within a systematic review, on the links between financing policy and the ability of Moroccan SMEs to overcome the COVID 19 crisis and demonstrate resilience. Through the analysis of different theories and a set of reports published by official bodies, we will seek to examine the financial situation of MSMEs in recent years, marked by several crises, while highlighting the mechanisms put in place by the state to strengthen their resilience and improve crisis management. This article focuses on the critical importance of financial resources in the process of strengthening the resilience of Moroccan MSMEs during crises, highlighting the need for an appropriate financing policy to support these companies and ensure their survival in an unstable economic environment.

Key words: Very small and medium-sized enterprise, crisis, resilience, Financing policy

JEL Classification: M11

Paper type: Theoretical research

1. Introduction

Dans un contexte économique dynamique et complexe, les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) sont considérées comme l'épine dorsale du tissu économique. Elles jouent un rôle crucial en matière de création d'emplois et de stimulation de l'innovation.

Les TPME sont très fragiles par rapport aux différentes fluctuations sur le marché. En effet, leur structure compacte et leurs faibles assiettes financières rendent cette catégorie d'entreprises plus vulnérables aux chocs externes et aux événements imprévus tels que les pandémies et les crises.

Actuellement, les entreprises marocaines de manière générale et particulièrement les TPME sont confrontées à plusieurs perturbations : crises financières et économiques, inflation, tensions géopolitiques. Ces événements contribuent à la fragilisation des bases financières de ces entreprises.

Dans ce sens, la gestion des crises s'avère indispensable afin d'alimenter la résilience des organisations que ne se limite pas à la capacité des organisations à survivre, mais comme la « propriété émergente déterminée par la capacité de la société à anticiper, reconnaître, adapter et apprendre des variations, des changements, des perturbations, des perturbations et des catastrophes qui peuvent causer des dommages à ce que les êtres humains valorisent » (Winand et al., 2017).

Étant donné que l'objectif principal des entreprises pendant une crise est d'assurer la continuité de ses activités, de conserver sa structure et le fonctionnement normal de ses fonctions (Lampel et al., 2014), la résilience s'impose comme un impératif qui permet d'assurer la pérennité de l'entreprise et la prospérité de ses activités pendant les périodes.

Malgré la multitude d'études réalisées sur les PME, leurs caractéristiques, leur fonctionnement, peu d'études ont porté sur la résilience des TPME pendant les crises ainsi que sur la gestion des crises au sein de ces organisations.

Selon le dernier rapport annuel publié par l'Observatoire Marocain de la TPME, le tissu productif marocain se compose de 99.9 % de TPME dont 88% sont des microentreprises, 7% des TPE et 4.9% des PME. Au cours de l'année 2022, plus que 12000 TPME ont été déclarées défaillantes, le chiffre étant en hausse pour l'année 2023 (source : Étude de défaillance des entreprises marocaines établies par Inforisk).

L'année 2020 est une année extrêmement difficile et complexe pour l'économie marocaine. La crise causée par la pandémie de Covid-19 est unique, multicanal et essentiellement distincte des crises antérieures. Le système productif est altéré par un double choc d'offre et de demande, amplifié par une crise de confiance à travers le passage. Les études concordent sur la gravité de la crise et mettent en évidence une forte contraction de l'activité économique de près de 7% en 2020, principalement en raison des mesures de confinement et de la forte baisse de la demande étrangère. Selon la Banque mondiale, un quart des entreprises à travers le monde ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus que 50%.

Par conséquent, la crise COVID 19 a révélé l'importance de mettre le point sur les ressources financières des TPME et leur impact sur leur pérennité et leur performance. Afin d'affronter les crises imprévues, la base financière de toute entreprise devrait être solide et saine (Therrien, 2010).

Les années 2020-2021 étaient des années critiques pour les TPME marocaines. En effet, selon le rapport d'activité de BANK ALMAGHREB ainsi que le rapport du Haut-Commissariat au Plan sur les « effets du COVID 19 sur l'activité en entreprise », les TPME marocaines présentent des indicateurs en rouge : une baisse de l'activité des entreprises suite au confinement, une trésorerie nette négative et une incapacité d'honorer leurs dettes à l'échéance.

D'où, il nécessaire de mettre l'accent sur les facteurs de résiliences des TPME marocaines pendant les crises.

Ainsi, nous allons essayer de répondre à la problématique suivante : dans quelle mesure la politique de financement contribue-t-elle dans la résilience des TPME marocaine ?

L'objectif de cet article est de mettre l'accent sur l'importance de ressources financières dans le processus de développement de la résilience des organisations pendant les crises. À travers une analyse de différents rapports, nous allons essayer d'analyser la situation financière des TPME marocaines au cours des dernières années, marquées par la succession de plusieurs crises, ainsi que de mettre l'accent sur les différents mécanismes mis en place par l'État afin de renforcer la résilience des TPME et contribuer à une meilleure gestion des crises.

2. Cadre conceptuel et théorique

2.1 Approche conceptuelle

Une crise est un événement soudain, perçu par les organisations comme une menace à la stabilité de l'organisation pouvant porter atteinte aux objectifs de l'organisation et par la suite à sa performance. Plusieurs définitions ont été élaborées. Nous reprendrons quelques-unes.

C. Hermann (1972) spécialiste des crises internationales définit la crise comme : « Une situation qui menace les buts essentiels des unités de prise de décision réduit le laps de temps disponible pour la prise de décision, et dont l'occurrence surprend les responsables. » (Jouas & Doussot, 2020).

Il s'agit également d'une situation complexe et incertaine, caractérisée par de nombreux éléments interconnectés, des enjeux importants, des perturbations potentielles dues à des imprévus et de nouvelles priorités, des niveaux variables de surcharge, la participation de nombreux acteurs, des niveaux de stress élevés, un besoin d'agir rapidement pour protéger l'organisation, une planification qui peut ne pas être tout à fait adaptée, et enfin, une exposition significative aux médias (Weber, 2020).

Rosenthal définit de son côté la crise comme « une menace sérieuse, affectant les structures de base ou les valeurs et normes fondamentales d'un système social, qui, en situation de fortes pressions et haute incertitude, nécessite la prise de décisions cruciales. » (Jouas & Doussot, 2020).

Brièvement, une crise se caractérise par son effet de surprise, la menace qu'elle présente aux organisations et une prise de décision dans un court délai et une situation d'incertitude.

À la suite des travaux de Shrivastava : « Les crises ne sont pas des événements, mais des processus qui se développent dans le temps et l'espace » (Libaert, 2020). Elle comporte quatre étapes à savoir : une phase antérieure, une phase de cristallisation, une cinétique et une phase de réparation (Heiderich, 2010).

Dans son ouvrage « plan de gestion des crises », Heiderich (2010) définit les différentes phases d'une crise comme suit :

La phase antérieure se caractérise par le fonctionnement normal des organisations. Les flux sont continus et les fragilités sont masquées. Les signes de la crise sont difficilement détectables.

La deuxième phase est la cristallisation. Elle se définit comme le « temps qui sépare un temps décisif, celui du jugement, de la rupture entre deux réalités, du basculement dans la crise ». C'est un processus pendant lequel un événement, qui peut être minime, déclenche la crise. Ainsi, Christophe Roux-Dufort définit la crise comme « un processus qui, sous l'effet d'un événement déclencheur, met en éveil des dysfonctionnements. »

Une fois la cristallisation achevée, les systèmes sont désordonnés et la rupture entre la réalité et le système de valeurs des organisations se manifeste. À ce stade-là, les incertitudes se multiplient et la gestion de la crise devient une nécessité.

La cinétique est la troisième phase d'une crise. Il s'agit de la phase pendant laquelle le management de la crise prend toute sa dimension. Tous les acteurs de l'organisation cherchent à arrêter « l'emballement » de la crise ou à ralentir ou détourner sa trajectoire.

La dernière phase consiste à renouer avec la situation qui précédait la crise. L'organisation tenterait de se rétablir de la crise et d'instaurer les modifications nécessaires afin de retrouver son fonctionnement normal. Cette dernière phase peut être également qualifiée de « résilience ».

La gestion de crise consiste à examiner attentivement les risques potentiels auxquels une entreprise pourrait être confrontée, dans le but de réduire l'incertitude et de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour faire face à une situation critique. L'objectif principal est de protéger les différentes parties prenantes ainsi que la situation financière de l'entreprise (Lemonakis & Zairis, 2019).

Elle implique la réaction de l'organisation face à un événement majeur et imprévisible susceptible de nuire à l'organisation même, à ses partenaires ou au grand public (Oparanma, 2014). Selon le même auteur, « La gestion de crise est également le processus utilisé par les entreprises ou les organisations pour répondre aux chocs immédiats et à court terme, tels que les accidents, les désastres, les catastrophes et les blessures ».

2.2 Approche théorique

La gestion des crises dans les PME a fait l'objet de plusieurs controverses. Plusieurs théories ont été élaborées dans ce sens. On peut citer la théorie de la dépendance envers les ressources de Pfeffer et Salancik (1978), la théorie des capacités dynamiques de Schoemaker et Amit (1997), la théorie de la dépendance envers les ressources de Pfeffer et Salancik (1978) considère que les entreprises qui réussissent à surmonter les crises sont celles qui ont le mieux géré les ressources fondamentales nécessaires pour la survie (Boubakary, 2020). Ainsi, en période de crise, les organisations s'accaparent du temps nécessaire afin de déterminer les ressources adéquates lui permettant de sortir vainquant de la crise (Audet & Hamel, 2018).

En outre, la théorie des capacités dynamiques de Schoemaker et Amit (1997) trouve son importance dans le processus de gestion des crises. Cette théorie met l'accent sur le développement de capacités telles que l'adaptation, l'apprentissage et de renouvellement (Altintas, 2020a). Ces trois facteurs alimentent principalement la résilience organisationnelle (Anaut, 2002; Béné, 2012; Bégin et Chabaud, 2010; Koronis & Ponis, 2018; Starr et al. 2004) et font référence aux trois phases de gestion de crise à savoir la prévention, la préparation et l'apprentissage post-crise (Roux-Dufort, 1996).

De fait, la capacité d'adaptation permet à l'organisation, en période de crise, la transformation de routines organisationnelles et par suite générer des réponses opérationnelles permettant de pallier les défaillances de l'organisation (Altintas, 2020a). Cela va permettre d'alimenter la capacité d'apprentissage et par conséquent la capacité de l'organisation à faire face aux nouveaux événements perturbateurs.

Ainsi, la résilience organisationnelle ne se limite pas aux seules capacités d'adaptation et d'apprentissage, mais elle s'étend vers la capacité de l'organisation à explorer de nouvelles opportunités. Pour ce faire, l'organisation doit être en mesure d'identifier les facteurs qui influencent l'environnement, les analyser, les interpréter et formuler les réponses adéquates aux exigences de l'environnement (Lengnick-Hall et Beck, 2005).

La littérature de la résilience organisationnelle met l'accent sur l'importance des ressources dans le processus de gestion des crises. Les auteurs ont mis l'accent sur l'importance du slack dans la gestion des crises (Altintas, 2020b; Donada & DOSTALER, 2023; Leuridan, 2018; Leuridan & Demil, 2017). Ces ressources peuvent être financières, humaines, technologiques ou relationnelles.

La question de la résilience organisationnelle des TPME et sa capacité à gérer les crises est une question centrale dans la littérature des PME. En effet, les TPME se caractérisent par leur faible assiette financière. Sur le plan théorique, on peut évoquer la théorie du financement hiérarchique ou Pecking Order Theory (POT) développée par Myers et Majluf (1984). Cette théorie se base essentiellement sur l'asymétrie d'information qui existe entre les acteurs internes de l'entreprise, à savoir les propriétaires et les dirigeants, et les acteurs externes qui sont les bailleurs de fonds. Les dirigeants optent pour une hiérarchisation des solutions de financement en préférant le financement interne plutôt qu'externe dans la mesure où ils préconisent l'autofinancement, les dettes les moins risquées puis les dettes risquées et finalement l'augmentation de capital. Le respect de cet ordre va permettre de réduire la distribution des dividendes au profit de l'augmentation de l'autofinancement (Adair & Adaskou, 2011). Selon les mêmes auteurs, cette théorie peut s'appliquer dans le cadre des TPME du fait que ces dernières cherchent à « ordonner leurs préférences de financements internes par rapport aux financements externes » (Adair & Adaskou, 2011).

Les TPME sont des structures très fragiles et sensibles par rapport aux variations d'activités. Plus que la moitié des entreprises dissoutes en 2022 sont de moins de 5 ans d'existence. Par conséquent, le développement de la résilience devient un impératif pour les TPME marocaines.

Moteur de l'économie, le nombre d'études sur la résilience et la durabilité des TPME restent relativement faibles par rapport à celles établies sur les grandes entreprises.

Malgré cette rareté, les PME et les TPME ont fait preuve de résilience pendant les crises passées et ont démontré de bonnes performances (Pal et al., 2014). Il reste à identifier les facteurs qui renforcent la résilience des TPME de manière générale et la TPME marocaine plus particulièrement. Dans le contexte, plusieurs études ont permis d'identifier différents facteurs et de mettre l'accent sur la structure financière des TPME.

En se référant à une analyse proactive de la gestion des risques, Sundström et Hollnagel ont repéré certains éléments qui peuvent expliquer comment une entreprise peut développer une plus grande résilience. Une enquête a été réalisée auprès de 122 entreprises manufacturières pour montrer que la stratégie de production est un moyen par lequel une entreprise peut obtenir un avantage concurrentiel et contribuer à la création d'une protection contre les perturbations économiques, renforçant ainsi sa résilience.

Sullivan-Taylor et Branicki ont mis l'accent sur l'incapacité des dirigeants des PME en matière de planification et de préparation aux difficultés. En effet, face à une crise, les dirigeants des PME ont tendance à s'en sortir à l'aide de l'improvisation. Or, l'environnement auquel sont confrontées ces organisations ainsi que leur quotidien prouve que les dirigeants des petites structures sont capables de relever les défis et prendre rapidement les décisions en cas de perturbations.

Herbane (2013) a examiné à travers une étude menée auprès de 215 PME du Royaume-Uni, les attitudes et les expériences des directeurs généraux de PME en matière de planification de la gestion de crise. L'article intitulé « Exploring Crisis Management in UK Small- and Medium-Sized Enterprises » compare les attitudes entre les PME qui planifient et celles qui ne planifient pas. L'analyse révèle six aspects liés à la résilience : la planification, l'effet financier, la gestion opérationnelle des crises, la tempête parfaite, les conséquences de la survie et l'atrophie. Les résultats montrent comment la perception qu'ont les dirigeants de l'expérience de la crise et du type de crise vécue influe sur leur évaluation de la possibilité d'utiliser la planification pour prévenir les crises et en atténuer les effets.

Dans le cadre de l'étude de la résilience des PME dans le contexte de la COVID 19, Dagri et N'zue (2022) ont mené une étude auprès des PME ivoiriennes. Ils ont identifié plusieurs facteurs de résilience de ces structures. Ils ont mis l'accent sur des facteurs économiques tels que la réduction des prix de vente, l'utilisation de matières premières aux coûts plus faibles et

l'usage des réserves pour subvenir aux charges fixes, etc. ainsi que d'autres facteurs non économiques ayant permis la relance de leurs activités après la crise.

3. Structure de financement des TPME marocaine comme source de rigidité pendant les crises

3.1 Caractéristiques du tissu productif marocain

En raison de la récurrence des crises et de leurs impacts sur les performances des entreprises, plusieurs auteurs ont cherché à étudier comment les entreprises peuvent gérer les crises, réduire ses et répercussions ainsi que d'optimiser ses performances.

En 2021, le Maroc a recensé près de 369.635 entreprises, soit une hausse de 8% par rapport à 2020. Selon le dernier rapport annuel publié par l'Observatoire Marocain de la TPME¹, en considérant le chiffre d'affaires comme critère de classification des entreprises, le tissu productif marocain est dominé par les microentreprises. Leur part s'établit à 88% contre 7% pour les TPE, 4% pour les petites entreprises, 0.9% pour les moyennes entreprises et 0.4% pour les grandes entreprises.

Ainsi, les circonstances de la crise COVID 19 ont conduit certaines entreprises à changer de tailles pour s'adapter au nouveau contexte économique. En retenant le chiffre d'affaires comme moyen de mesure, 7.360 microentreprises sont devenues des TPE, 2.563 TPE des PME, et 229 PME des GE. Cependant, 51 grandes entreprises (GE) sont devenues des PME, 1.505 PME des microentreprises ou TPE, et 3.266 TPE des microentreprises.

Tableau n° 1 : Répartition des entreprises, ayant changé de taille, par catégorie entre 2020 et 2021 - en nombre

Catégorie d'entreprises en 2020	Catégorie d'entreprises en 2021					
	Micro [0,3]	TPE [3,10]	PE [10,50]	ME [50,175]	GE > 175	Total
Micro	214 801	7 360	1 160	122	31	223 474
TPE [3,10]	3 266	11 622	2 531	32	3	17 454
PE [10,50]	408	1 045	8 356	685	13	10 507
ME [50,175]	43	9	245	1 797	216	2 310
GE > 175	12	1	3	48	998	1 062
Total	218 530	20 037	12 295	2 684	1 261	254 807

Source : Rapport annuel OMTPE relatif à l'exercice 2020-2021, Edition 2023, P36

En outre, plus que la moitié des entreprises sont âgées de moins que 5 ans contre 23.5% des entreprises dépassent 10 ans d'existence (Cf tableau n°2).

Tableau n°2 : Répartition des entreprises marocaines par classe d'âge

Classe d'âge	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en%	Nombre d'entreprises	Part en%	
0-2 ans	80 004	26,7	90 340	28,5	12,9
Entre 2 et 5 ans	87 977	29,4	91 661	28,9	4,2
Entre 5 et 10 ans	61 362	20,5	60 572	19,1	-1,3
>10 ans	69 902	23,4	74 370	23,5	6,4
Total	299 245	100,0	316 943	100,0	

Source : Rapport annuel OMTPE relatif à l'exercice 2020-2021, Edition 2023, P 38

¹ Les TPME sont constituées de microentreprises, TPE et PME

3.2 Difficultés financières des petites entreprises : source de rigidité des TPME marocaines pendant les crises

L'année 2021 a été marquante pour les entreprises. Ainsi, les petites structures ont été les plus touchées par les restrictions sanitaires ainsi que les répercussions économiques de la crise. Le HCP a mené une enquête dans le cadre de l'évaluation des répercussions de la crise. Les résultats de cette enquête ont montré que 30% des TPE ont connu des arrêts d'activités de 158 jours en moyenne. Plus que 50% des TPE ont connu une baisse d'activités contre 13% pour les grandes entreprises.

Dans ce cadre, la situation financière des entreprises s'est gravement dégradée dans la mesure où une entreprise sur deux a déclaré la baisse de sa liquidité en 2021 par rapport à la période précrise.

La faiblesse de l'assiette financière et l'incapacité d'honorer leurs échéances menacent la survie des entreprises et plus particulièrement les TPME. Les créances en souffrance représentent 11.4% en 2021 contre 10% en 2019.

Les entreprises les plus vulnérables sont celles dont l'âge est inférieur à 5 ans. En effet, ces petites structures se caractérisent principalement par un faible ratio de liquidité générale² (cf tableau n°3).

Tableau n°3 : Ratio de liquidité générale des entreprises -2021

	Micro [0,3]	TPE [3,10]	PE [10,50]	ME [50,175]	GE > 175
Ratio de liquidité générale	0.93	1.17	1.23	1.36	1.47

Source : Tableau de bord des entreprises- Bank Al-Maghreb, 2022, p 10

S'agissant de la structure du passif des microentreprises et des TPE, la part des dettes auprès des associés est la plus importante. Elle représente respectivement pour les microentreprises et les TPE 43,5% et 29,4%. La deuxième source de financement pour ces catégories d'entreprises est les fonds propres (18% pour les microentreprises et 28% pour les TPE) suivis par les dettes commerciales et les autres dettes envers l'État et les organismes sociaux. Les dettes financières ne représentent que 13% du passif.

Contrairement aux PME, la source de financement principale est constituée de fonds propres, près de 29% en 2021, suivis des dettes commerciales (environ 24%). Les dettes financières occupent la troisième place et représentent près de 20% du passif. Le reste étant financé par les dettes auprès des associés et les dettes diverses (Cf. tableau n°3).

Tableau n°4 : Structure de financement des Microentreprises et des TPME marocaines

Source de financement	Micro [0,3]		TPE [3,10]		PE [10,50]		ME [50,175]	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Fonds propres	19,8	18,2	28,0	28,3	27,6	28,5	27,4	29,8
Dettes financières	12,2	13,0	11,1	11,4	14,0	13,4	20,6	20,1
Dettes auprès des associés	45,1	43,5	31,1	29,4	17,8	17,1	13,1	11,3
Dettes commerciales	10,5	11,1	17,2	17,6	20,8	20,9	24,0	24,4
Dettes diverses	12,5	14,1	12,7	13,4	19,8	20,1	15,0	14n3

Source : Rapport annuel OMTPME relatif à l'exercice 2020-2021, Edition 2023, P 89

Pendant la crise Covid 19, ces rigidités financières ont causé pour les petites structures, à savoir les TPME, une accentuation de la fragilité de ces entreprises. En effet, en 2021, le nombre de jours de fermeture des TPE est de 158 jours contre 116 jours pour les PME. Cela

² Ratio de liquidité général= Actif circulant / Passif circulant. Ce ratio permet de comparer l'actif circulant d'une entreprise à son passif circulant. Il renseigne sur la capacité d'une entreprise à honorer ses échéances à court terme.

s'est traduit également par l'incapacité de certaines entreprises d'honorer leurs échéances. La crise sanitaire s'est également traduite d'une réduction des effectifs de 43% pour les TPE contre 34% pour les PME³.

Le manque de ressources financières a affaibli la capacité de ces entreprises à investir dans la digitalisation et la réorganisation du travail et des processus de production. Seulement 12% des TPE marocaines ont opté pour le télétravail, faute de moyens financiers.

4. Programmes d'appui au service de la résilience des TPME pendant la crise

Au cours de l'exercice 2022, le nombre d'entreprises ayant bénéficié de crédits, par décaissement et /ou par signature s'est élevé à 141876 entreprises, soit une augmentation d'environ 11% par rapport à l'année 2021. L'encours total de ces crédits s'est élevé à 609,8 milliards de dirhams, enregistrant ainsi une croissance de 8,1%.

73% de l'encours total des crédits ont été alloués aux entreprises dont l'âge dépasse 10 ans. 25.6% de l'encours total des crédits ont bénéficié aux entreprises ayant un âge entre 5 ans et 10 ans alors que seulement 1.4% de l'encours a été alloué aux entreprises de moins que 2 ans⁴. En considérant la taille de l'entreprise, 43% de l'encours total des crédits ont bénéficié aux TPME (Cf, tableau n°4)

Tableau n°5 : Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux entreprises par catégories

Catégorie d'entreprises	Part des EPMA ayant un contrat de crédit	Encours contracté
TPME [0,175]	98,5	42,7
Micro [0,3]	68,7	14,4
TPE]3,10]	15,4	4,4
PE]10,50]	11,4	1,2
ME]50,175]	3,0	12,7
GE > 175	1,5	57,3

Source : Rapport annuel 2021-2022 OMTPE p 93

Ces chiffres sont les résultats des efforts déployés par l'État afin de faciliter l'accès au financement par les TPME et alléger la charge de la dette sur cette catégorie d'entreprises.

Plusieurs mécanismes ont été instaurés par l'État en vue d'apporter un appui aux TPME. Nous citons à titre d'exemples :

a- Le programme « TATWIR R&D et INNOVATION » : ce programme s'articule autour de trois offres. La première offre consiste en un « appui à la valorisation de brevets ». Elle vise à accompagner le développement et la valorisation des brevets moyennant une prise en charge des frais de prestations liées à l'acquisition et/ou le dépôt de brevet à hauteur de 80% dans la limite de 1 MDH HT par projet. La deuxième offre porte sur « l'appui aux projets de R&D ou d'innovation industriels ». Cette offre vise une contribution de 60% plafonné à 4 MDH HT par projet des frais de prestations nécessaires pour le développement de produit ou de processus. La dernière offre du programme porte « appui à l'industrialisation dans la phase pilote ». Elle vise à soutenir l'industrialisation technologique des produits et solutions innovantes à hauteur de 30% des frais d'investissement dans la limite de 5 MDH.

b- Le programme « TRANSFORMATION DIGITALE » : il vise l'accompagnement des TPME marocaines dans le processus de digitalisation à travers l'acquisition des systèmes d'information et des solutions informatiques, le renforcement de la sécurité du système d'information, la mise en œuvre de la stratégie marketing digital, et l'accès à des services en

³ Source : Rapport annuel du Conseil économique, social et environnemental, 2021

⁴ Source : Rapport annuel 2021-2022 OMTPE

mode Cloud. Ce processus d'accompagnement est proposé par des prestataires qualifiés ainsi qu'une prise en charge partielle du coût du projet jusqu'au 80%.

c- Programme « DEVELOPPEMENT DES PRODUITS » : ce programme vise l'accompagnement des entreprises ayant la capacité de développement de nouveaux produits innovants. La prise en charge du coût par l'agence MAROC PME peut atteindre 80% plafonnée à 500 000 DH par entreprise.

d- Moratoire sur les crédits bancaires : pendant la crise COVID 19, des moratoires ont été accordés aux entreprises ayant subi les effets de la crise sanitaire sur le remboursement de leurs échéances de crédit. 78% des crédits ayant bénéficié de moratoires sont des TPME⁵.

e- Prêts de trésorerie garantis par l'État : pendant la phase de confinement, plusieurs TPME ont connu une baisse de leur activité, par conséquent la dégradation de la trésorerie. Pour faire face à ce besoin imminent, l'État avait mis en place le prêt de trésorerie « Damane Oxygène ». Ce programme a couvert près de 38 mille bénéficiaires pour un encours octroyé de 13,8 milliards de dirhams. Près de 94% de ces crédits ont été transformés en crédits à moyen terme. À la fin de 2022, l'encours de ces crédits se situe à 8.4 milliards de dirhams dont 8.8% sont des créances en souffrance⁶. Dans l'objectif de relance d'activités, le prêt « Damane relance » a été mis en place au cours de la période post-confinement. La durée de remboursement de ce prêt est de 7 ans dont 2 ans de différé maximum. À fin 2022, l'encours se situe à 29 milliards de dirhams dont 3,3% de créances en souffrance.

Malgré les efforts déployés par l'État, le taux de défaillance des TPME marocaines reste élevé. En 2021, 2531 projets de TPME ont été accompagnés d'une valeur de 3.9 milliards de DH⁷. Les différents dispositifs mis en place par l'État ont permis de renforcer la résilience de nombreuses TPME. Or, en 2022, le nombre d'entreprises défaillantes a atteint 12 397 entreprises dont 99.2% sont des TPE alors que les PME ne représentent que 0.7%⁸. En 2023, Inforisk estime que ce nombre va atteindre 15000 entreprises, soit une augmentation de 28% par rapport à l'année précédente.

Les principales causes de cette défaillance sont la suspension du prêt « Damane relance ». Les entreprises ayant bénéficié de ce prêt sont tenues de procéder au remboursement.

On ajoute à cela, les problèmes de trésorerie. En effet, les TPME se caractérisent par la fragilité de leur assiette financière. Selon une étude publiée par le HCP, 50% des entreprises avaient une trésorerie nulle.

Cette fragilité structurelle était intensifiée par la crise ukraino-russe. Cette crise avait comme conséquences principales la flambée des prix de pétrole et des matières premières ainsi que la demande adressée au Maroc.

5. Conclusion

À l'instar des économies mondiales, les TPME constituent la composante principale de l'économie marocaine. Elles emploient environ 74% des salariés déclarés auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale et contribuent à l'économie nationale, avec 38 % de la valeur ajoutée, et 26 % du chiffre d'affaires à l'export, selon le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences.

Cependant, la question de résilience des TPME n'est soulevée qu'après déclenchement de crises. En effet, la structure financière fragile de ces entreprises, les difficultés d'accès au financement externe, manque de garanties et bien d'autres raisons augmentent la vulnérabilité des entreprises de tailles petites face aux crises.

⁵ Source : Rapport annuel de la supervision bancaire 2020

⁶ Source : Rapport annuel de la supervision bancaire 2022

⁷ www.marocpme.gov.ma

⁸ Étude sur la défaillance des entreprises élaborée par Inforisk-2022

Les difficultés financières ont été un problème important pour les petites entreprises pendant la pandémie COVID 19, avec 30 % des TPE qui ont connu un arrêt moyen de leurs activités et 50 % des TPE qui ont connu une diminution de leurs activités, contre 13 % des grandes entreprises. La situation financière de ces entreprises a été gravement affectée, 11,4 % des PME ayant vu leurs liquidités diminuer par rapport à la période précédant la pandémie. Les entreprises les plus vulnérables sont celles qui ont moins de 5 ans et dont le ratio de liquidité est faible.

Plusieurs mécanismes et programmes ont été mis en place par l'État pour soutenir le développement des TPME et renforcer leur résilience face aux crises. À titre d'exemple, pour faire face aux problèmes de trésorerie pendant la crise Covid 19, plusieurs prêts ont été créés à savoir « Damane Oxygene » et « Damane Relance ».

Au cours de l'année 2022, le nombre d'entreprises et de TPME bénéficiant de prêts a augmenté d'environ 11%, le montant total de ces prêts atteignant 609,8 milliards de dirhams. Malgré les efforts du gouvernement pour faciliter l'accès au financement et alléger la charge de ces entreprises, le taux d'échec reste élevé. En 2022, le nombre d'entreprises de TPME en situation de défaillance a atteint 12 397, dont 99,2 % de TPE. En 2023, Inforisk estime que ce nombre atteindra 15 000, soit une augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente.

En revanche, l'avènement de la crise ukrainienne et la suspension du prêt « Damane Relance » ont aggravé la situation. Cela peut être contextualisé par le taux de défaillance élevé parmi les TPME marocaines.

Références

- (1). Adair, P., & Adaskou, M. (2011). Théories financières et endettement des PME en France : Une analyse en panel. *Revue internationale P.M.E.*, 24(3-4), 137-171. <https://doi.org/10.7202/1013665ar>
- (2). Altintas, G. (2020a). La capacité dynamique de résilience : L'aptitude à faire face aux événements perturbateurs du macro-environnement: *Management & Avenir*, N° 115(1), 113-133. <https://doi.org/10.3917/mav.115.0113>
- (3). Altintas, G. (2020b). La capacité dynamique de résilience : L'aptitude à faire face aux événements perturbateurs du macro-environnement: *Management & Avenir*, N° 115(1), 113-133. <https://doi.org/10.3917/mav.115.0113>
- (4). Anaut, M. (2002). Trauma, vulnérabilité et résilience en protection de l'enfance: *Connexions*, no77(1), 101-118. <https://doi.org/10.3917/cnx.077.0101>
- (5). Audet, F., & Hamel, L. (2018). *Le management de la PME*. Editions JFD.
- (6). BANK AL-MAGHRIB, Rapport annuel de la supervision bancaire, exercice 2020
- (7). BANK AL-MAGHRIB, Rapport annuel de la supervision bancaire, exercice 2022
- (8). BANK AL-MAGHRIB, Rapport annuel présenté à Sa Majesté le Roi, exercice 2022
- (9). Bartik, A. W., Bertrand, M., Cullen, Z., Glaeser, E. L., Luca, M., & Stanton, C. "The impact of COVID-19 on small business outcomes and expectations". *PNAS* July 2020.
- (10). Boubakary, B. (2020). La gestion de crise dans les PME : Analyse théorique et proposition du modèle: *Question(s) de management*, n° 28(2), 91-106. <https://doi.org/10.3917/qdm.202.0091>
- (11). Boubakary, B. (2020). La gestion de crise dans les PME : Analyse théorique et proposition du modèle: *Question(s) de management*, n° 28(2), 91-106. <https://doi.org/10.3917/qdm.202.0091>
- (12). Christophe Roux-Dufort, *Gérer et décider en situation de crise*, Dunod, 2003.
- (13). Conseil Economique, Social et Environnemental, Rapport annuel, 2022
- (14). Conseil Economique, Social et Environnemental, Rapport annuel, 2021

- (15). Donada, C., & DOSTALER, I. (2023). la resistance d'un fournisseur aux exigences de flexibilité : l'impact sur son slack organisationnel.
- (16). economic crises :An empirical study of Swedish textile and clothing SMEs." Int. J. Production Economics .19.
- (17). Heiderich, D. (2010). Plan de gestion de crise. Dunod. InfoRisk, Défaillances Maroc 2020 : une année exceptionnelle, 2022
- (18). Jouas, M., & Doussot, O. (2020). Communiquer en situation de crise : Gérer l'urgence et l'émotion avec la process com Ed. 3. Gereso. <https://www.scholarvox.com/catalog/book/docid/88882136>
- (19). Koronis, E., & Ponis, S. (2018). Better than before : The resilient organization in crisis mode. Journal of Business Strategy, 39(1), 32-42. <https://doi.org/10.1108/JBS-10-2016-0124>
- (20). Lampel, J., Honig, B., & Drori, I. (2014). Organizational Ingenuity : Concept, Processes and Strategies. Organization Studies. <https://doi.org/10.1177/0170840614525321>
- (21). Lemonakis, C., & Zairis, A. (2019). Managing « crisis » and public sector organizations. Europeanbusiness.Gr. <https://www.europeanbusinessreview.eu/page.asp?pid=3368>
- (22). Lemonakis, C., & Zairis, A. (2019). Managing « crisis » and public sector organizations. Europeanbusiness.Gr.
- (23). Leuridan, G. (2018). Approche dynamique de la fiabilité et de la résilience organisationnelles : Entre organisation et situation Étude in situ d'un service d'accueil des urgences vitales.
- (24). Leuridan, G., & Demil, B. (2017). Maintenir la fiabilité en situation extrême : Une approche dynamique du slack organisationnel.
- (25). Libaert, T. (2020). La communication de crise Ed. 5. Dunod.
- (26). MarocPME, Rapport d'activité 2021, 2022
- (27). Observatoire Marocain de la Très petite et la moyenne entreprise, Rapport annuel 2021-2022, Edition 2023
- (28). Observatoire Marocain de la Très petite et la moyenne entreprise, Tableau de bord des entreprises, Edition 2021-2022
- (29). Oparanma, A. (2014). Crisis management to ensure effective and continuous performance .
- (30). Pal, R., Håkan, T., & Heikki, M. (2014). "Antecedents of organizational resilience in
- (31). Sullivan-Taylor, B., & Branicki, L. (2011). "Creating resilient SMEs : Why one size might not fit all". International Journal of Production Research , 5565-5579.
- (32). Therrien, M.-C. (2010). STRATÉGIES DE RÉSILIENCE ET INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES. 16(2), 154-171.
- (33). Weber, C. (2020). Plan de continuité des activités et gestion de crise : Résilience, le défi des nouvelles menaces. AFNOR.
- (34). Winand, M., Zintz, T., & Beckers, P.-O. (2017). Management et évaluation de la performance : Un défi pour les organisations sportives. De Boeck Supérieur.